RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Grand Est

Direction du cabinet,
relations institutionnelles et transfrontalières

ARRETE ARS n° 2025-1595 du 16 juin 2025

Relatif à la composition du Conseil Territorial de Santé du Bas-Rhin sur le Territoire de Démocratie Sanitaire Bas-Rhin

La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est

VU le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, L. 1434-10, L. 1434-11, R. 1434-33 et R 1434-34 ;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, notamment son article 118 ;

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment, l'article L. 1434-11 de la section 3 de son article 158 ;

VU l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

VU le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

VU le décret n° 2016-1024 du 26 Juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

VU le décret en date du 21 mai 2024 portant nomination de Mme Christelle Ratignier-Carbonneil en qualité de directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est ;

VU l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

VU l'arrêté n° 2022-3915 du 26 septembre 2022 relatif à la définition du périmètre géographique des territoires de démocratie sanitaire de la région Grand Est ;

VU l'arrêté n° 2024-3841 du 15 octobre 2024 relatif à la composition du Conseil Territorial de Santé du Bas-Rhin sur le Territoire de Démocratie Sanitaire Bas-Rhin ;

Considérant que les parlementaires du département sont membres de droits du conseil territorial de santé en application de l'article L 1434-10 du code de santé publique,

Sur proposition des autorités et instances chargées de désigner des représentants mentionnés dans l'arrêté du 3 août 2016,

ARRETE

Article 1er :

Le Conseil Territorial de Santé du Territoire de Démocratie Sanitaire Bas-Rhin dont les missions sont définies par le décret du 26 Juillet 2016 est composé :

❖ Collège n° 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

Titulaires	Suppléants
Représentants des établissements de santé (a)	
Céline DUGAST FHF/ Hôpitaux universitaire de Strasbourg	**Mathieu ROCHER** FHF / Centre hospitalier
Christophe MATRAT FEHAP / Fondation Vincent de Paul	**Mario PANIGALI** FEHAP / Pôle de Santé Privé du Diaconat – Nord ALSACE
Yves DIMITROV FHF / Centre hospitalier	**Emmanuel ANDRES** FHF / Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
Franck COUTURIER FEHAP / Fondation Vincent de Paul - Clinique Sainte Anne	**Radu LUPESCU** FEHAP
Patrick WISNIEWSKI FHP/ Clinique de l'Orangerie	**Armelle WEISSENBACHER** FHP/ Clinique du Ried
En attente de désignation	**En attente de désignation**
Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux (b)	
Stéphane BUZON URIOPSS Grand Est	**Angélina SELG** URIOPSS Grand Est
Anne-Caroline BINDOU NEXEM	**Lauriane SLADEK** FHF
Nicolas DIETRICH APF France Handicap	**En attente de désignation**
Michelle ESCUDIE UNAFAM 67	**Saniyé BILGILI** SYNERPA
Jean CARAMAZANA FEHAP/ L'ABRAPA	**Sébastien KOSTIW** FEHAP / Maison Oberkirch
Représentants de la prévention et de la promotion de la santé et des représentants d'organismes œuvrant dans le champs de la lutte contre la pauvreté et la précarité (c)	
Marion STAUFFER Pôle APSA	**Brice MENDES** L'Etage / Club des Jeunes
En attente d désignation	**Francine GATTO** ITHAQUE
Pia BUCCIARELLI CIRDD Alsace	**Nicolas FUCHS** Médecins du Monde

Représentants des professionnels de santé libéraux (d)	
Guilaine KIEFFER-DESGRIPPES URPS Médecins Libéraux Grand Est	**Claude BRONNER** URPS Médecins Libéraux Grand Est
François PELISSIER URPS Médecins Libéraux Grand Est	**Pascal MEYVAERT** URPS Médecins Libéraux Grand Est
Yannick SCHMITT URPS Médecins Libéraux Grand Est	**Pierre TRYLESKI** URPS Médecins Libéraux Grand Est
Claude WINDSTEIN URPS Pharmaciens	**Christian JEROME** URPS des Pédicures-Podologues
Sébastien LE COSSEC URPS Masseurs-kinésithérapeutes	**François-Adrien MUTEL** URPS Masseurs-kinésithérapeutes
Julien BOEHRINGER URPS Infirmiers	**Pierre-Olivier FRANCOIS** URPS Orthophonistes
Représentants des internes en médecine (e)	
Adrien HAAS-JORDACHE SAIA	**Valentin BIETH** SAIA
Représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale (f)	
Nicolas VENZON DAC Alsace	**Sylvia REMETTER** DAC Alsace
Amandine KALCK CPTS Pays d'Erstein	**Ioana MULLER** CPTS Au Fil des Rivières
Marc PFINDEL CPTS Pays des Sources	**Cindy LEOBOLD** CPTS Pays des Sources
Christophe ROHRBACH FEMAGE	**Nadine MUNCH** CSI Sélestat
Yasmine SAMMOUR CPT du Bas-Rhin	**Myriam ANTONINI** MGEN
Représentants des établissement assurant des activités d'hospitalisation à domicile (g)	
Rebecca D'ANTONIO FNEHAD / AURAL	**Matthieu LEDERMANN** FNEHAD / HAD Nord Alsace - Fondation St François
Représentants de l'ordre des médecins (h)	
Pauline SIMON Conseil départemental du Bas-Rhin de l'Ordre des Médecins	**Yannick FREYMANN** Conseil départemental du Bas-Rhin de l'Ordre des Médecins

❖ Collège n° 2 : Représentants des usagers et associations d'usagers

Titulaires	Suppléants
Représentants des usagers des associations agrées L. 1114-1 (a)	
Alain DENOUAL UFC Que Choisir 67	**Eve KUBICKI** UFC Que Choisir 67
Isabelle GEORG-BENTZ Alsace-Cardio	**Angèle RATZMANN** UDAF Bas-Rhin
Annie NOCK Association des Diabétiques du Bas-Rhin	**Thierry PHILIPPE** Association des Diabétiques du Bas-Rhin
Menouba ARBOUCHE Chambre de consommation d'Alsace et du Grand Est	**Frédéric CHAFFRAIX** SOS Hépatites Alsace Lorraine
Monique METZ UDAF Bas-Rhin	**Anne AMIEZ** UFC Que choisir
Philippe KAHN Accueil Epilepsie Grand Est	**En attente de désignation**
Représentants des usagers des associations de personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées (b)	
Brigitte PROST CDCA - PH	**Christian DUVINAGE** CDCA - PH
André AUGST CDCA - PH	**Sophie ATZENHOFFER** CDCA - PH
Sylvie KLEIN CDCA - PA	**En attente de désignation**
Roger GRUSKA CDCA - PA	**Marcel JAMES** CDCA - PA

❖ Collège n° 3 : Représentants des collectivités territoriales

Titulaires	Suppléants
Représentants du Conseil Régional (a)	
Nadège HORNBECK Conseil Régional	**Pauline JUNG** Conseil Régional
Représentants des conseils départementaux (b)	
Karine PAGLIARULO CEA	**Christiane WOLFHUGEL** CEA
Représentants des services départementaux de protection maternelle et infantile (c)	
Marie-Emmanuelle SCHUMPP CEA	**Elisabeth de la MICHELLERIE** CEA
Représentants des communautés (d)	
Laurence JOST-LIENHARD Communauté de communes de Hanau - La Petite Pierre	**En attente de désignation**
Daniel ACKER Communauté de commune Mossig et Vignoble	**Michèle ESCHLIMANN** Communauté de commune Mossig et Vignoble
Représentants des communes (e)	
Jeanne BARSEGHIAN Maire de Strasbourg	**Françoise SCHAETZEL** Conseillère municipale déléguée
Stéphane LEYENBERGER Maire de Saverne	**Gabriel GLATH** Maire de Keskastel

❖ Collège n° 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

Titulaires	Suppléants
Représentants de l'Etat (a)	
Le préfet du Bas-Rhin ou son représentant	**Le préfet du Bas-Rhin ou son représentant**
Représentants des organismes de sécurité sociale (b)	
Maxime ROUCHON CPAM du Bas-Rhin	**Guy BROCKER** CARSAT Alsace-Moselle
Pierre-Paul RITLENG MSA	**Céline LAMAACK** CARSAT Alsace-Moselle

❖ Collège n° 5 : Personnalités qualifiées

Titulaires	Suppléants
Jean-Marie SCHMIDT Mutualité Française Grand Est	
Stéphanie DUMONT ICANS	
Patrick HEIDMANN Régime Local Alsace-Moselle	

Considérant l'existence sur ce département d'un régime local du régime de l'Assurance maladie et son rôle majeur en tant que partenaire des actions de santé publique, un poste de titulaire au titre des personnes qualifiées lui est attribué en complément des deux postes prévus.

Collège n° 6 : Parlementaires et membre représentant d'un comité des massifs

Titulaires	Suppléants
Députés (ées)	
Françoise BUFFET	
Emmanuel FERNANDES	
Eliane KREMER	
Théo BERNHARDT	
Louise MOREL	
Sandra REGOL	
Charles SITZENSTUHL	
Thierry SOTHER	
Vincent THIEBAUT	
Sénateurs (trices)	
Jacques FERNIQUE	
Claude KERN	
Laurence MULLER-BRONN	
André REICHARDT	
Elsa SCHALK	
Représentant d'un comité des massifs	

Article 2 :

La Présidente du Conseil territorial de santé du Bas-Rhin est Madame Karine PAGLIARULO.
Le vice-président est Monsieur Patrick HEIDMANN.

Article 3 :

Le mandat des membres du Conseil Territorial de Santé est de cinq ans, renouvelable une fois.

La qualité de membre se perd lorsque la personne intéressée cesse d'exercer le mandat ou les fonctions au titre desquels elle a été élue ou désignee. Lorsqu'un membre cesse d'exercer ses fonctions avant l'expiration de son mandat, il est remplacé par une personne désignée dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Article 4 :
L'arrêté n° 2024-3841 du 15 octobre 2024 relatif à la composition du Conseil Territorial de Santé du Bas-Rhin sur le Territoire de Démocratie Sanitaire Bas-Rhin est abrogé.

Article 5 :

Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet, soit d'un recours gracieux devant l'autorité compétente, soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent.
La juridiction peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal Administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Article 6 :

La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est est chargée, en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Grand Est.

Signé électroniquement
Agence Régionale de Santé GRAND EST
La Directrice Générale,
Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL
Nancy le 16/06/2025